



## Succesion avec enfants mineurs

Par **juiller**, le **13/10/2011** à **23:33**

Bonjour,  
ma fille a 11 ans, je suis séparé depuis dix ans avec le papa et il est décédé il y a un an. celui-ci a deux autres filles avec deux mamans différentes. la succession est bloquée puisque la dernière compagne ne donne pas les papiers comptables d'un restaurant où il était salarié et avait investi de l'argent perso, la compagne est la gérante de ce restaurant. Le notaire me dit qu'il ne peut rien faire pour que cette dame donne les papiers comptable.(estimation des parts du restaurant, bilan...)

ce qui veut dire que rien est fait : aucun papier pour les tutelles des trois mineures, une maison vidée par la dernière compagne qui ne peut pas être mise en vente et un restaurant qui ne peut ni être vendu (le père de ma fille a donné une assurance vie pour cautionner l'emprunt) si le restaurant fait faillite, l'argent de l'assurance ne sera pas pour les filles.

je ne sais pas quoi faire pour faire avancer le dossier et que les trois filles ne soient pas laissées par la dernière compagne qui profite de la situation.

merci de me donner des conseils